

---

## **Enseignement français à l'étranger : un modèle pour la mise en réseau des établissements de l'hexagone ? (Congrès de la MLF)**

Le nombre d'élèves de l'enseignement français homologué à l'étranger devrait doubler d'ici 2030. C'est le souhait de la France, qu'a rappelé Jean-Michel Blanquer, en ouverture du Congrès de la Mission Laïque française (MLF), qui s'est déroulé à la Cité internationale universitaire, du 6 au 8 avril dernier. Mais à moyens constants, l'objectif sera difficile à atteindre.

Ce congrès annuel, qui rassemble traditionnellement les acteurs des établissements français à l'étranger, a réuni cette année plus de 500 personnes, enseignants, personnels d'encadrement, de direction, et pour la première fois des élèves et des représentants des parents d'élèves, pour échanger pendant trois jours sur le thème "Accueillir l'enfant, accompagner l'élève, bâtir une culture d'établissement. Entre séances plénières, débats et ateliers, chercheurs, pédagogues, sociologues et acteurs du terrain se sont interrogés sur les élèves "qui sont-ils, quels sont leurs besoins particuliers et comment y répondre dans une culture linguistique multiple ?", "quelle éthique pour l'enseignant ?", "comment bâtir une culture d'établissement, en créant de la confiance ?».

Les établissements français à l'étranger, géographiquement éloignés du ministère en charge de l'éducation et des structures académiques ont développé une culture d'établissements en réseau. Pour preuve le projet "Langues et cultures méditerranéennes", présenté par les élèves, qui lie en partenariat le lycée français d'Alexandrie, le lycée français de Casablanca et le lycée international Charles De Gaulle de Dijon. Un projet conduit en réseau depuis 2015, dont l'objectif est de développer l'esprit et le sens critiques à travers la redécouverte d'héritages oubliés, aborder les problématiques actuelles, favoriser l'ouverture d'esprit par la rencontre d'élèves venus d'horizons différents. Une occasion de se demander si le modèle de ces établissements "hors sol français" ne pourrait pas servir de moteur au travail en réseau des établissements de l'hexagone ?